

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 151 (2006)
Heft: 4

Artikel: XXe siècle : l'armée de milice en Suisse et la technologie. 1. Avant 1945
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346586>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XX^e siècle: l'armée de milice en Suisse et la technologie 1. Avant 1945

Durant l'entre-deux-guerres mais surtout dans les années 1930, la *Revue militaire suisse* insiste à plusieurs reprises sur les lacunes en armements modernes dont souffrent les forces suisses (artillerie, avions, armes d'infanterie) mais elle ne déplore jamais le fait qu'elles ne disposent pas de chars de combat. Ce qui manque en Suisse, déplore le capitaine Monod en 1920, ce sont des mitrailleuses légères et des fusils-mitrailleurs dont il faut doter chaque unité d'infanterie¹. Bien que les armes d'infanterie n'évoluent pas beaucoup entre 1914 et 1939, certains auteurs soulignent les difficultés d'instruction que ces armes «modernes» posent dans une armée de milice.

■ Col Hervé de Weck

1. Armée de milice et armes nouvelles dans l'infanterie jusqu'en 1939

«La vie du soldat est faite de détails. Il y attache une importance considérable. Les mouvements appris une première fois, souvent avec peine, les gestes consacrés laissent une empreinte profonde. Il en coûte doublement de les désapprendre².» C'est vraisemblablement pour surmonter cet obstacle qu'en avril 1918 un premier-lieutenant propose de doubler la durée l'école de recrues qui est alors de 67 jours³! Le citoyen-soldat doit «apprendre un métier», acquérir des réflexes conditionnés, ce qui nécessite trois ou quatre ans d'apprentissage pour une profession civile. Dans une armée de milice, on ne dispose pas d'un temps aussi long. Le soldat, qui n'est pas de

métier, doit avoir du métier pour s'en sortir sur le champ de bataille. Durant l'entre-deux-guerres, ceux qui, dans la *Revue militaire suisse*, réfléchissent aux problèmes de défense de la Suisse ne sont pas toujours convaincus qu'il y parvienne.

Ce genre de question, le capitaine Roger Masson, futur chef

du Service de renseignement, ne se la pose pas dans les article qu'il consacre au fusil-mitrailleur et à l'instruction qu'il faut donner aux groupes qui en sont équipés.

Cet instructeur d'infanterie fait passer le même message dans l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitung*.

Les armes nouvelles de l'entre-deux-guerres

- Adopté en 1925, le **fusil-mitrailleur**, arme collective de groupe développée par la Fabrique fédérale d'armes à Berne, est remis à la troupe à partir de 1927.
- Le **mousqueton** modèle 1931 apporte une sensible amélioration par rapport au modèle 1911.
- Crédit de 20 millions en 1930 pour 105 avions: 60 chasseurs, une pré-série de 5 **Dewoitine D-27** français, 45 avions d'observation et de reconnaissance **Fokker-CV** néerlandais.
- Construction sous licence dès 1933 de **canons de montagne** améliorés Bofors de 7,5 cm et de **canons lourds** de 10,5 cm de même origine.
- Construction sous licence dès 1938 de **canons transformés de DCA** Schneider-Creusot de 7,5 cm; la Fabrique fédérale d'armes développe et produit une pièce de 34 mm; la même entreprise et la fabrique de machines-outils d'Oerlikon sortent des canons légers de 20 mm.
- Montage en Suisse peu avant la guerre de 26 **chars** tchèques de 8,5 t, équipés d'un canon de 24 mm.

¹ «Les chars de combat», RMS octobre 1920.

² «Le moral de notre armée», RMS janvier 1918.

³ «Doctrine et devoir», RMS avril 1918.

Un article, en mars 1918, traite des mitrailleurs attelés. Seuls des instructeurs sont à même de commander de telles formations. Cette affirmation provient d'un officier de carrière, ce qui relative la bonne foi de son affirmation. Ne manifeste-t-il pas un esprit de caste? Ne craint-il pas de voir le «pré carré» envahi par des officiers de milice? Quoi qu'il en soit, le commandement de ces formations semble le «fief» des instructeurs d'infanterie. En 1936, un capitaine s'exclame: «Donner à un sergent ou à un caporal le commandement de deux mitrailleuses, sous la surveillance du chef de section, c'est enlever aux compagnies de mitrailleurs une grande partie de leur rendement⁴.»

En janvier 1930, le colonel Henri-Charles Lecomte, instructeur du génie et fidèle collaborateur de la revue depuis 1886, se demande comment on pourrait instruire un bataillon de fusiliers dans lequel il y aurait des fusils automatiques, des fusils d'assaut, des lance-mines et des canons de 20 mm. Seuls les professionnels de la *Reichwehr* allemande, avec leurs douze ans de service, peuvent maîtriser un tel armement⁵. Son âge – la soixantaine – n'explique pas à lui seul ses idées: elles sont partagées par des officiers plus jeunes. A la même époque, un autre officier supé-

rieur propose une école de recrues de quatre mois et quelques cours de répétition, afin que les soldats-citoyens puissent remplir leurs missions⁶.

L'ingénieur Serge de Stackelberg croit que les chars resteront en nombre réduit dans les armées étrangères à cause de leur coût et parce que leurs équipages doivent être formés de soldats de métier⁷. Des armées mécanisées, aux effectifs restreints, interdiraient d'en revenir à la guerre totale comme en 1914-1918. Dans son livre fameux, *Vers l'armée de métier*, le colonel de Gaulle voit sa force blindée composée de contractuels engagés pour six ans. Le maj EMG Pierre de Muralt, futur chef d'arme des troupes légères, rappelle qu'en Grande-Bretagne, des budgets militaires considérables ont permis de pousser très loin la motorisation d'une armée de métier aux effectifs restreints⁸.

Les constitution d'une force mécanisée, prônée par un Guderian et un de Gaulle, ne préoccupe pas le commandement suisse, sans doute parce que le colonel français propose une armée de métier, ce qui renforce la conviction répandue à l'époque en Suisse que de tels moyens ne sont pas possibles dans une armée de milice, d'autant plus que le char passe pour un système d'arme «offensif», que l'industrie suisse ne peut pas concevoir et produire de blindés.

Avant la fabrication d'armes et de munitions destinées à l'Allemagne, il n'existe pratiquement pas d'industrie suisse de l'armement disposant de sa propre technologie et capable d'exporter. Jusqu'au milieu des années 1930, l'armée s'équipe par l'importation ou passe des commandes aux ateliers militaires fédéraux qui travaillent avec des sous-traitants⁹. Le Service de renseignement dirigé par le ma-

Les limites des appelés selon Charles de Gaulle dans les années 1930

Lorsqu'il écrit *Vers l'armée de métier*, le colonel de Gaulle est persuadé que, tôt ou tard, la conscription se réduira, en tout cas sera supprimée en temps de paix, d'abord parce qu'elle tend à absorber la totalité des crédits à disposition. Elle disparaîtra à cause de sa lourdeur, de ses besoins en cadres et de son manque d'efficacité technique face aux armes nouvelles qui demandent une préparation poussée et un entraînement permanent.

Gaulle Philippe de: *De Gaulle mon père*, t. II. Paris, Tallandier, 2004, p. 17.

⁴ Cap F. Zweifel: «Organisation des compagnies de mitrailleurs», RMS, juin 1936.

⁵ «L'infanterie de l'avenir», RMS, janvier 1930.

⁶ Col P. Knapp: «L'amélioration de l'instruction de notre armée», RMS, février 1930. Le colonel Paul Knapp, officier de milice né en 1874, est ophtalmologue et professeur extraordinaire à l'Université de Bâle.

⁷ «La guerre des moteurs», RMS, novembre, décembre 1931.

⁸ «Cavalerie moderne. Ses possibilités actuelles», RMS mai 1932.

⁹ Commission indépendante d'experts Suisse – Seconde Guerre mondiale: *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale*. Zurich, Pendo, 2002, pp. 192-193.

jour EMG Masson suit pourtant la création des divisions blindées en Allemagne et l'engagement des blindées durant la guerre d'Espagne. Il se fait une image réaliste d'une éventuelle guerre-éclair.

En mai 1930, le lieutenant colonel Robert Frick rapporte que les grandes puissances étudient un char transporteur de troupe; il se demande si un tel projet est judicieux, car les hommes seront rapidement épuisés par les secousses et le bruit¹⁰. Il s'agit là d'une méfiance, consciente ou inconsciente, face aux nouvelles technologies; on croirait entendre Alfred de Vigny ou Victor Hugo lorsqu'ils exprimaient leurs craintes face aux trains des années 1840, dont la vitesse (environ 30 km/h) allait rendre fous les passagers à cause des vibrations qui mettraient à mal les cerveaux! Vers 1835, certains

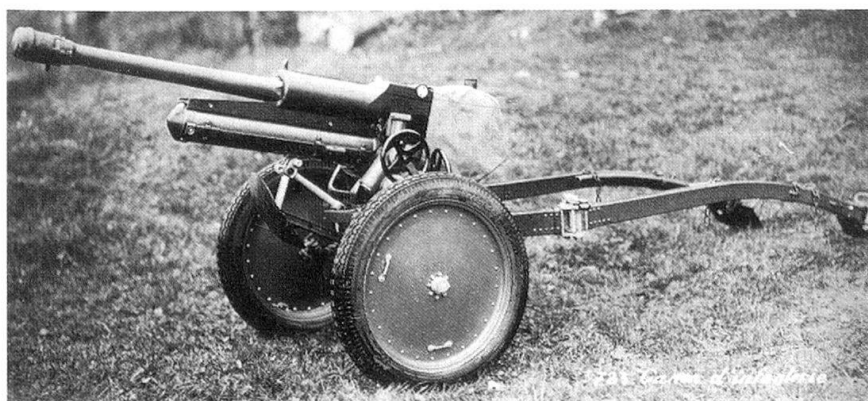


Le fusil-mitrailleur introduit à la troupe vers 1925.

considéraient le chemin de fer comme un fléau qui allait faire disparaître le calme, le bien-être physique et moral. En Angleterre, on disait que la fumée noircirait les champs de céréales, que le bruit des trains troubleraient les vaches qui cesseraient de s'alimenter et deviendraient folles. Les oiseaux fuiraient les campagnes et les poules ne pondraient plus. En Bavière, des médecins s'opposaient à la ligne Nüremberg – Führt, parce que la vitesse allait provoquer le *delirium furiosum* chez les passagers.

On pourrait penser que cette prétendue limite d'assimilation chez le soldat de milice sert à camoufler la réalité: jusqu'au début des années 1930, les autorités politiques fédérales n'accordent pas les crédits pour moderniser les matériels de l'armée et son instruction. Il n'en est rien, car les craintes sont également émises à propos d'armements qui ont été introduits à la troupe, entre autres le fusil-mitrailleur.

Dans leur appréciation, les auteurs prennent implicitement en compte le niveau d'instruction et de formation civiles du gros du contingent recruté dans l'infanterie. Un faible niveau d'instruction et de formation dans la société civile, l'analphabétisme¹¹ ont évidemment des conséquences à l'armée, quand les techniques de combat et les matériels évoluent et se compliquent, même si les hommes sont habitués à l'effort, prêts à accepter des sacrifices et à faire preuve de discipline. Charles



Canon d'infanterie (coll. Curdy.)

¹⁰ Lt col Frick: «Le combat des détachements frontière», RMS mai 1930. (Georg Kreis: *Le siècle où la Suisse bougea*, p. 129)

¹¹ A la fin du XIX^e siècle, l'analphabétisme touchait entre le 6,3% et le 31,5% de la population dans les cantons catholiques, le 0,4% dans les cantons de Bâle, Zurich ou Vaud. Une des causes de ces mauvais chiffres: l'absentéisme des élèves qui, dès le plus jeune âge, doivent participer aux travaux de la ferme. Voir P.-A. Bovard: *Nos Excellences à Berne. Morges, Editions de la Peyrollar*, 1997, p. 136; Aram Mattioli: *Gonzague de Reynold idéologue d'une Suisse autoritaire. Fribourg, Editions universitaires*, 1997, p. 17. En 1993, on estime que 40% d'Américains sont incapables de déchiffrer le nom des stations de métro; 20% des Français de moins de 25 ans ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture. (Eric Werner: *L'après-démocratie. Lausanne, L'Age d'Homme*, 2001, p. 41)

Professions et formations des recrues

Profession	1946	1956	1966
Etudiants, professeurs, employés de commerce avec maturité	11,9%	8,5%	11,7%
Commerçants, employés de bureau et de commerce, fonctionnaires	13,1%	12,1%	12,8%
Ouvriers qualifiés, artisans	39,0%	51,3%	58,8%
Agriculteurs	17,9%	11,1%	7,1%
Ouvriers non qualifiés	18,1%	17,0%	9,6%

Source: examens pédagogiques des recrues

Gos, dans *Croquis de frontière* paru en 1916, cite une anecdote significative. Lors de la première école de tir d'une batterie d'artillerie, la recrue Picloud, pointeur, refuse de prendre le «point de mire auxiliaire» ordonné parce que celui-ci se trouve au beau milieu du chalet qui lui appartient. Il n'a pas compris les explications théoriques et, par ailleurs, il confond école de tir et tir proprement dit. Il est convaincu que sa batterie va déclencher un feu d'enfer sur son bien¹²!

L'agriculture, jusque dans les années 1950, n'est pas mécanisée, les jeunes paysans ne possèdent donc pas ce «sens mécanique», cette compréhension et ce respect de la machine qui les rendront si précieux dans les troupes mécanisées à partir des années 1960. En 1939, l'armée aligne 37 régiments d'infanterie, dont certains recrutent leurs hommes essentiellement à la campagne. Dans ces corps de troupe, la proportion des paysans est très élevée: 74% dans le régiment d'infanterie de montagne 6 (Valais), 65% dans le ré-

giment d'infanterie de montagne 7 (Fribourg). De son côté, le régiment d'infanterie 22 (Bâle-Ville) ne compte que 6% d'agriculteurs. La moyenne se situe à

32,8%¹³. Le colonel Knapp, en février 1930, rappelle: «*De même que, dans la vie civile, on distingue entre professions qualifiées (serrurier, menuisier) et*



En haut, la Mitrailleuse 1911 encore engagée pendant la Seconde Guerre mondiale. En bas, la Mitrailleuse 1951.

¹² Neuchâtel, Attinger, p. 275-281.

¹³ Cdt C Jörg Zumstein: «L'effet de la Seconde guerre mondiale sur l'armée suisse ou la sortie du cocon», La Suisse et la Seconde Guerre mondiale. Actes 1995 du Symposium du CHPM. Pully, p. 257.

non qualifiées (manœuvre, terrassier), nous pouvons, dans l'infanterie, et probablement dans les autres armes, faire une distinction de ce genre¹⁴.»

Paradoxalement, on ne semble pas se poser ce genre de question dans l'artillerie, le génie et l'aviation, où une professionnalisation partielle des cadres pourrait effectivement s'avérer nécessaire. Jamais on ne fait allusion dans la *Revue militaire suisse* à la constitution d'une escadre de surveillance avec des pilotes de métier, chargés d'as-

surer la police et une première défense de l'espace aérien¹⁵. Dans l'artillerie, cela pourrait s'expliquer par le fait que les soldats doivent être avant tout de solides gaillards, pour mettre les pièces en position, et des manutentionnaires, qui n'ont pas à s'initier à l'art et à la technique de l'arme savante...

Stratégie de dissuasion, maintien du secret et auto-censure obligent, la crainte que des soldats de milice n'arrivent pas à maîtriser des matériels trop compliqués disparaît de la *Re-*

vue militaire suisse pendant la Seconde Guerre mondiale.



H. W.
(A suivre)

¹⁴ «L'amélioration de l'instruction dans notre armée», RMS, février 1930.

¹⁵ Voir Dimitry Queloz: «Avril 1936: un avion militaire allemand s'écrase à Orvin. Conséquences?», Bulletin de la Société cantonale jurassienne des officiers, février 2004, pp. 71-73.

Irak: les forces jihadistes

Selon un rapport attribué à *Centcom*, il existe plus d'un millier de groupes militaires ou paramilitaires en Irak. À côté des grandes milices communautaires, comme l'Armée du Mehdi, de la Brigade Badr ou des Pechmergas, la déliquescence de la situation sécuritaire et des institutions étatiques dans le pays a favorisé l'émergence de mouvements d'autodéfense tribaux dans des villages et dans certains quartiers. À cela s'ajoutent les mouvements de la résistance qui se sont émiettés après des frappes subies prenant la forme de petits groupes autonomes difficile à réduire. Quant à leur approvisionnement en armes, il provient de trois sources: l'arsenal de l'ancienne armée irakienne, la contrebande en provenance d'Iran (sous la houlette du général Suleimani, commandant des forces d'Al-Qods, dépendant des Gardiens de la révolution, responsable des opérations en Irak) et la contrebande en provenance de Syrie. Dans ce dernier cas, une section spéciale des services de renseignement militaires syriens, basée à Qamichti, serait chargée de l'acheminement de convois d'armement à la résistance. Le rapport s'attend à ce que les Jihadistes radicaux irakiens élargissent leurs activités à l'Arabie Saoudite, à la Jordanie, au Koweït, à l'Égypte, au Maghreb, voire à des pays européens. Le nombre des combattants de ces groupes est estimé à 3000 hommes de différentes nationalités, dont un certain nombre de ressortissants européens d'origine arabo-musulmane. Des groupes qui sont composés le plus souvent d'une dizaine d'hommes chacun, dont un nombre non négligeable de femmes. Contrairement à ce qui se passait au début de l'occupation américaine, l'Irak n'est plus un champ de bataille privilégié contre les États-Unis, mais plutôt un terrain d'entraînement avant des opérations dans d'autres pays, sans distinction entre les cibles militaires et civiles. L'évolution de la situation a profité à Abou Moussab el Zarkaoui, car les chefs historiques d'Al-Qaida, Oussama ben Laden et Ayman el-Zawahiri, restent traqués par les Américains. Le rapport met en doute la capacité des services de sécurité à suivre à la trace des groupes. Il prévoit donc le développement d'un nouveau cycle de violence dans la région, surtout en cas de dégradation de la situation dans les territoires palestiniens et de tensions accrues sur les dossiers iraniens ou syro-libanais. (*TTU Europe*, 1^{er} mars 2006)